

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**  
Secrétariat général - Service des ressources humaines  
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales  
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation  
Pôle recrutement et parcours professionnels  
182 rue Saint Honoré - 75 033 PARIS CEDEX 01



Paris, le 14 avril 2016

**CONCOURS RÉSERVÉ « LOI SAUVADET »  
DE MAÎTRES-ASSISANTS  
DES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE  
Groupe de disciplines « Sciences de l'homme et de la société pour l'architecture »  
Discipline « Sciences économiques et juridiques »**

**Session 2015**

Le jury, réuni le 14 avril 2016 au ministère de la culture et de la communication, sous la présidence de Monsieur Daniel Le Couédic, a arrêté comme suit, par ordre alphabétique, la liste des candidats déclarés admissibles à ce concours, sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

Madame BUSSERY (épouse SOCHON) Anne

**Le président du jury**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a horizontal line, positioned above the name Daniel LE COUÉDIC.

**Daniel LE COUÉDIC**

La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.